



Madame Lydie POLFER
Bourgmestre
Hôtel de Ville
Place Guillaume II
L-2090 Luxembourg

En vous remerciant d'avance, veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, l'expression de mes sentiments respectueux,

Christa Brömmel
Conseillère communale déi gréng

Luxembourg, le 12 janvier 2024

Question urgente au collège échevinal – interdiction des cours de natation privés dans les piscines municipales

Madame la Bourgmestre,

Il est un fait que de moins en moins d'enfants savent nager convenablement, ce que nous avons déjà regretté à plusieurs reprises au Conseil communal. Les parents, en conséquence du nombre insuffisant de cours de natation offerts par la Ville et les clubs sportifs, ont recours à des cours privés. Récemment, sur les réseaux sociaux un certain nombre de parents expriment leur incompréhension par rapport à la décision de la Ville de Luxembourg d'interdire tous les cours de natation privés dans les piscines municipales.

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, je souhaite poser les questions suivantes :

- La VDL dispose-t-elle des chiffres précis sur la demande de cours de natation par quartier/piscine ? De combien la demande dépasse-t-elle l'offre ?
- Quelle a été la motivation du Collège échevinal pour interdire les cours de natation privés dans les piscines municipales ? Pourquoi ne pas avoir choisi une approche plus ciblée, par exemple l'interdiction des cours à partir d'un nombre précis de participant.es ou d'âge ?
- Une réorganisation des cours et du travail des maîtres-nageurs en place pourrait améliorer la situation. Est-ce qu'il y a eu une telle démarche ? Avec quel résultat ?
- Selon les informations données dans la Commission des sports, la Ville prévoit de former des personnes externes aptes à donner des cours de natation. Combien de personnes sont en cours de formation ? Quand pourront-elles donner des cours de natation ? Les cours seront-ils proposés également les samedis pour les rendre accessibles aux enfants inscrits au foyer scolaire en semaine ?
- Également, la Ville prévoit de réorganiser la LASEP ce qui permettrait de proposer des cours de natation supplémentaires. Où en est ce projet ? Quand et où auront lieu ces cours de natation supplémentaires ?
- Quelle évaluation pouvez-vous faire du programme de natation pour les enfants du Cycle 1 offert depuis l'année scolaire passée ?